

***L'importance de l'information comptable dans la prise de décisions:  
cas de décisions de financement dans l'Entreprise Régionale de  
Génie Rural Djurdjura, Tizi-Ouzou.***

***importance of accounting information in decision-making: case of financing  
decisions in the Regional of Rural Engineering Djurdjura, Tizi-Ouzou.***

<b>DAMENE Kamelia *</b> Université de Tizi-Ouzou (Algérie) <i>kameliadamene70@gmail.com</i>	<b>BEKOUR Farida</b> Université de Tizi-Ouzou (Algérie) <i>bekamefrida@gmail.com</i>
---	--

**Reçu le : 09/02/2023**

**Accepté le : 27/04/2023**

**Publié le : 30/06/2023**

**Résumé :**

Le besoin en information comptable et financière, devenu nécessaire, a induit son harmonisation par l'application des normes comptables internationales qui garantissent la transparence et la comparabilité des états financiers ainsi que l'orientation des décisions. L'Algérie, comme tout autre pays, a décidé en 2007 d'adopter un nouveau Système Comptable Financier (SCF) en s'inspirant des nouvelles normes comptables IAS/IFRS permettant, entre autres, d'enrichir le système d'information comptable des entreprises et de leur faciliter les prises de décisions.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'objectif de cet article qui est de mettre en évidence l'importance de l'information comptable contenue dans les états financiers du SCF dans la prise de décisions de financement en nous référant au cas de l'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura.

Les résultats auxquels nous avons aboutis, après étude des états financiers de l'entreprise, se résument au fait que l'analyse de l'information comptable contenue dans ces états permettent la prise de décisions de financement et le choix du mode de financement.

**Mots clés:** Information comptable et financière ; Etats financiers ; Décisions de financement ; Choix de décisions de financement.

**Codes de classification JEL :** G32, M41, D81.

**Abstract:**

The need for accounting and financial information, which has become necessary, has led to its harmonization through the application of international accounting standards which guarantee the transparency and comparability of financial statements as well as the orientation of decisions. Algeria, like any other country, decided in 2007 to adopt a new Financial Accounting System (FCS) inspired by the new IAS/IFRS accounting standards allowing, among other things, to enrich the accounting information system of companies and to facilitate their decision-making.

It is in this context that the objective of this article falls, which is to highlight the importance of the accounting information contained in the financial statements of the SCF in the making of financing decisions by referring to the case of the Regional Rural Engineering Company Djurdjura.

The results to which we have arrived, after studying the financial statements of the company, are summarized in the fact that the analysis of the accounting information contained in these statements allow the taking of decisions of financing and the choice of the mode of financing.

**Keywords:** Accounting and financial information; Financial statements; Funding decisions; Choice of funding decisions.

**JEL classification codes :** G32, M41, D81.

\* **Auteur correspondant:** DAMENE Kamelia, *kameliadamene70@gmail.com*.

## **Introduction:**

Avec la mondialisation économique et financière, le développement et l'internationalisation des activités des entreprises, et par conséquent, la création de réseaux de production et d'information mondiaux (globalisation), la présentation d'informations sur la situation de l'entreprise est devenue une nécessité afin de faciliter l'interconnexion entre les différents bailleurs de fonds au niveau des marchés financiers. Par ailleurs, la concurrence a créé un grand besoin en informations et a rendu les entreprises dans l'obligation d'avoir un bon système d'information pour assurer leur survie, leur performance et pouvoir créer de la valeur. Le système d'information est alors considéré comme une interface entre le système de décision et le système opérationnel.

Par ailleurs, l'information comptable, élément essentiel qui reflète la situation financière d'une entreprise et qui permet à toutes ses parties prenantes de mieux comprendre son fonctionnement, doit être pertinente, fiable et comparable (facile à comprendre particulièrement pour les investisseurs) et admise à l'international ; c'est ainsi que le parlement européen et le conseil du 19 juillet 2002 ont adopté le règlement 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales qui permettent l'harmonisation des informations financières des entreprises de différents pays et renforcer leurs systèmes d'informations pour les prises de décisions. Les nouvelles normes permettent ainsi de répondre à la question "Quelle est la vraie valeur de l'entreprise ", ce que les normes classiques négligeaient selon J. P. Lahille (2007, p. 195).

Se référant au cas de l'économie algérienne, l'Algérie, après plusieurs évolutions dès l'indépendance et avec la transition vers l'économie de marché, a pris la décision d'adopter les normes comptables internationales afin de faciliter ses échanges avec les différents pays. Le Système Comptable Financier, encadré par la loi n°07/11 du 27/11/2007 portant SCF, est inspiré du référentiel comptable international et appliqué pour la première fois en 2010. Cette loi est par la suite suivie par plusieurs autres lois portant sur la présentation des états financiers, leur contenu et le fonctionnement des comptes. L'objectif est d'enrichir le système d'information comptable des entreprises algériennes et de les aider dans leurs prises de décisions, entre autres, dans leurs décisions financières.

En outre, les décisions financières, particulièrement, la décision de financement des investissements constitue une des plus importantes des décisions dans l'entreprise, ce qui contraint d'ailleurs l'entreprise à effectuer un choix du mode de financement. Ce choix doit répondre à certaines conditions afin d'éviter toutes difficultés financières à l'entreprise et assurer par conséquent, son fonctionnement et sa pérennité.

Ainsi, le choix d'une structure financière (choix de financement soit par les fonds propres ou par l'endettement) est l'élément essentiel dans la détermination de la valeur de l'entreprise, d'où l'importance de l'information comptable et financière pour l'entreprise dans ses prises de décisions que ce soit sur le plan interne ou sur le plan externe. C'est dans ce cadre que nous posons la question que nous examinons dans ce présent article, à savoir : L'information comptable et financière présentée dans les états financiers permet-elle aux entreprises de choisir leur source de financement ?

Pour répondre à cette question, nous avons formulé l'hypothèse suivante : le système d'information comptable représente un élément essentiel pour le choix du mode de financement de l'entreprise.

Ainsi, pour répondre à cette question et vérifier notre hypothèse, nous adoptons une méthodologie de recherche basée sur une recherche documentaire et sur une étude empirique portant sur l'analyse des états financiers de l'Entreprise Régionale de Génie Rural (ERGR) Djurdjura de Tizi-Ouzou. Les résultats de cette recherche sont présentés dans trois principaux points :

- I. Le système d'information comptable et le choix de décisions de financement ;
- II. La lecture des états financiers et la prise de décisions de financement ;
- III. L'étude du cas de l'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura « ERGR».

#### **I. Le système d'information comptable et le choix de décisions de financement :**

Selon J. Bonnebouche (2001, p. 8), quels que soient le but et l'activité d'une organisation, son besoin en information, lui permettant de fonctionner et d'arriver à produire des biens et services, demeure permanent. Selon l'auteur, les systèmes d'information ont alors pour but de produire et de communiquer des informations. Ainsi, le **choix de la décision** n'est fait que si l'entreprise dispose d'un **bon système d'information**. Ce dernier fournit aux décideurs toutes les informations nécessaires leur permettent d'optimiser leurs choix décisionnels.

Le système d'information est un instrument qui permet la gestion des informations nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et l'accès à des informations complètes, pertinentes et précises qui aident à la prise de décisions optimales dans tous les domaines de gestion de l'entreprise. Se basant sur l'ouvrage d'E. Tort (2003, p.15), le système d'information comptable est un système central alimenté par les systèmes en amont, collecteurs des données primaires de chaque cycle d'exploitation. En aval, le système de pilotage communique avec le système d'information pour canaliser les données entrant dans le processus de prise de décisions.

A ce titre, dans ce premier point, nous présentons brièvement la comptabilité comme source du système d'information comptable ; les caractéristiques de l'information comptable et financière et le système d'information comptable et le choix de décisions de financement.

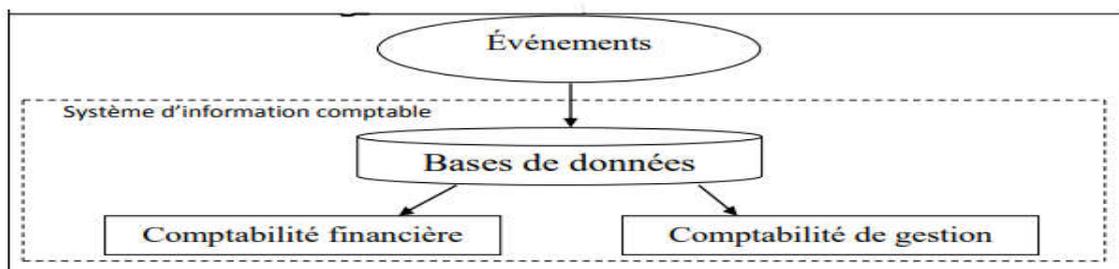
### 1. La comptabilité comme source du système d'information comptable :

Le système d'information comptable est lié à la comptabilité tenue dans l'entreprise. La comptabilité constitue, par conséquent, la base avec laquelle le système d'information est alimenté de manière permanente. Elle est définie suivant le SCF comme un système d'organisation de l'information Financière. Elle est donc considérée comme l'élément principal du système d'information comptable car elle permet de saisir, de classer et d'enregistrer les données chiffrées de l'entreprise et de les fournir à ses différents partenaires.

En général, nous distinguons deux types de comptabilité : la comptabilité générale et la comptabilité de gestion. La tenue de la première est obligatoire pour chaque entreprise, par contre la seconde est facultative mais elle reste tout de même un élément essentiel dans le système d'information comptable vu l'importance et la qualité des informations qu'elle produit principalement au niveau prévisionnel. Cependant, les deux comptabilités sont fortement liées puisqu'elles se basent sur les mêmes données. Un système d'information comptable (*cf. figure n°1*) désigne la réunion des comptabilités dans un ensemble presque toujours informatisé (J. Bonnebouche, 2001, p. 10).

Dans cet article, notre intérêt est porté sur **le système d'information comptable** relatif à la comptabilité générale ou financière. A ce titre, suivant le SCF, « la comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant l'image fidèle de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité à la fin de l'exercice » (Article 3 de la Loi 07-11 portant SCF).

Figure N°1 : Système d'information comptable.



Source : J. BONNEBOUCHE, Système d'information comptable, 2001, Ed. Foucher, Paris, p. 11.

La comptabilité générale ou financière enregistre tous les mouvements effectués par l'entreprise avec ses partenaires externes au cours d'un exercice

comptable (généralement une année). Ces mouvements sont à la fin obligatoirement présentés dans des documents de synthèse (Bilan, Compte de résultat, Tableau de flux de trésorerie, Tableau de variation des fonds propres et l'annexe), et utilisés par les différentes parties prenantes et par l'entreprise, elle-même, pour la prise de décisions stratégiques, tactiques et opérationnelles.

## **2. Caractéristiques de l'information comptable et financière :**

L'information comptable et financière est utilisée par toutes les parties prenantes d'une entreprise. Au niveau interne, on trouve les actionnaires, les dirigeants et les salariés et au niveau externe, on trouve les créanciers, les investisseurs, les prêteurs, les clients et l'Etat.

Pour cela, selon P. Amadiou (2007, p. 40), cette information comptable et financière doit avoir certaines caractéristiques ou respecter certains principes comme :

- ❖ **L'intelligibilité** qui signifie que l'information comptable doit être à la fois claire, compréhensible et à la portée de ses utilisateurs. Il y a lieu donc d'exclure le style d'information difficile à saisir ;
- ❖ **La pertinence** où l'information doit être à la hauteur et pouvoir influencer les décisions de ses utilisateurs et publiée dans des délais raisonnables pour les aider à prévoir des actions correctives ;
- ❖ **La fiabilité** où l'information doit être vérifiable, neutre, répondant au principe de l'image fidèle reflétant la réalité et enfin respectant le principe de prudence ;
- ❖ **La comparabilité** où l'information doit être comparable dans l'espace et dans le temps.

## **3. Le système d'information comptable et le choix de décisions de financement :**

Pour qu'une entreprise puisse réaliser ses projets d'investissement et assurer son cycle d'exploitation, elle est dans l'obligation de se procurer des sources de financement. La décision de financement est une des principales décisions que prennent les entreprises. Se basant sur l'ouvrage de M. Albouy (1994, pp. 24-70), la décision de financement, selon les théorèmes de Modigliani et Miller (1963), peut affecter la valeur de l'entreprise, et considérée comme un moyen de résolution des conflits d'intérêts entre les différents agents selon la théorie d'agence de M. Jensen (1976), et un signal au marché sur la qualité de l'entreprise selon la théorie du signal (1977).

De ce fait, le **choix des sources de financement** signifie, en **général**, le choix entre un **financement interne** (cession d'actifs ou autofinancement) ou un **financement externe** (emprunts).

### **1.1.Le financement interne :**

Le financement interne est la capacité de l'entreprise à financer par elle-même, entre autres, ses opérations d'investissement. On trouve **l'autofinancement** et la **cession d'actifs** (le désinvestissement).

L'autofinancement est la capacité de l'entreprise à se financer grâce aux ressources provenant de ses activités. Selon B. Grandguillot (2007, p. 74), « l'autofinancement correspond à la part de la capacité d'autofinancement qui restera à la disposition de l'entreprise pour être réinvestie ». Ces ressources dégagées par l'entreprise doivent d'abord être diminuées des sommes à verser aux actionnaires (dividendes). L'autofinancement se calcule donc par la capacité d'autofinancement diminuée des dividendes versés. Selon T. Zitoun (2003, p. 51),  $\text{l'autofinancement} = \text{CAF} - \text{dividendes payés}$ .

Quant à la cession d'actifs immobilisés, il s'agit dans ce cas des opérations de désinvestissement. En fin de projet, la valeur résiduelle marchande des actifs autorise le financement partiel de nouveaux projets. Cette démarche peut résulter du renouvellement courant ou des réorientations stratégiques selon G. Legros (2010, p. 166).

### **1.2.Le financement externe :**

Le financement externe est toutes ressources financières provenant, entre autres, des institutions et organismes financiers ou bien des investisseurs potentiels. On trouve les emprunts indivis, les emprunts obligataires et l'augmentation de capital.

Les emprunts indivis sont des emprunts bancaires dont le montant de la dette n'est pas divisible, c'est-à-dire qu'ils se font auprès d'un seul interlocuteur qui peut être une banque ou un établissement financier spécialisé. Ces emprunts peuvent être sous forme de prêts ou de crédits (M. Albouy, 1994, p. 116). En général, les banques se chargent des crédits à moyen terme alors que les établissements financiers sont chargés d'assurer les prêts tout en sachant que l'entreprise peut bénéficier des deux types à la fois.

Contrairement à l'emprunt indivis, un emprunt obligataire est un emprunt divisible c'est-à-dire qu'il se fait auprès de plusieurs interlocuteurs par la négociation des titres financiers appelé « Obligations ». Les obligations sont émises par l'Etat, les grandes entreprises ou encore par des établissements publics et sont achetées par des investisseurs en échange de promesses de paiement futur. Dans cette situation, l'emprunteur est celui qui émet les obligations et le prêteur est celui qui détient les obligations appelé aussi « L'obligataire ». Cette opération implique deux principaux flux financiers : les

intérêts versés et le remboursement du capital. Les modalités de ces deux flux sont définies dans un contrat financier.

Pour l'augmentation du capital, celle-ci désigne l'augmentation du capital émis inscrit au passif du bilan sous la rubrique des capitaux propres. Cette augmentation peut s'effectuer soit par émissions de nouvelles actions payantes (ces actions peuvent être acquises par les anciens actionnaires de l'entreprise ou par de nouveaux actionnaires souhaitant investir dans l'entreprise), ou par incorporation des réserves de l'entreprise au capital émis. Cette opération peut s'effectuer encore en cas d'une opération de fusion ou par conversion des dettes en actions où le créancier devient actionnaire.

Ainsi, nous avons essayé de présenter les principales sources de financement en s'intéressant particulièrement au financement par capitaux propres ou par endettement à terme, mais il existe plusieurs autres modes de financement telles que les subventions, les titres participatifs, les titres subordonnés, les prêts participatifs et le crédit-bail. Toutefois, avant de choisir un mode de financement de ses projets d'investissement, une entreprise doit recourir à l'analyse de ses états financiers pour se procurer l'information comptable et financière qui lui permettra d'optimiser ses choix de décisions de financement. Cette analyse se fait par la lecture des informations contenues dans les différents états financiers.

## **II. La lecture des états financiers et la prise de décisions de financement :**

En reprenant notre hypothèse de travail selon laquelle *le système d'information comptable représente un élément essentiel pour le choix du mode de financement de l'entreprise*, nous présentons ci-après à quel niveau, dans les différents états financiers (Bilan, Compte de Résultat, Tableau de Flux de Trésorerie, Tableau de Variation des Fonds Propres), **se fait la lecture de l'information comptable et financière** qui permet à l'entreprise **de faire un choix du mode de financement**. Pour cela, dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur les informations à lire et à analyser dans les états financiers et qui ont une relation directe avec la prise de décisions de financement.

### **1. La lecture du bilan et le choix du mode de financement :**

Un bilan est un document représentatif de la situation patrimoniale ou de la situation financière d'une entreprise à une période, généralement, une année. C'est un tableau équilibré divisé en deux parties : l'actif ou les emplois et le passif ou les ressources.

Le choix du mode de financement est déduit par la lecture et l'analyse de deux masses du bilan à savoir, ses Fonds Propres (FP) et ses Dettes à Long et

Moyen Termes (DLMT). Quant à l'analyse de cette information comptable et financière, celle-ci se fait par la comparaison entre les FP et les DLMT, ce qui traduit la capacité de l'entreprise à s'autofinancer et sa capacité à s'endetter. En plus de la comparaison et de l'analyse de ces deux masses, il y a lieu aussi :

- ❖ de calculer le ratio **d'autonomie financière** qui mesure l'indépendance financière de l'entreprise et sa capacité à s'endetter et selon T. Zitoun (2003, p. 77), ce ratio se calcule par le rapport  $\frac{\text{capitaux propres}}{\text{total passif}}$ .
- ❖ Plus ce ratio est élevé, moins l'entreprise est endettée (capitaux propres/dettes à long et moyen termes > 1) ;
- ❖ d'analyser l'équilibre financier par la comparaison entre le fonds de roulement et les besoins en fonds de roulement ;
- ❖ d'analyser les ratios de liquidité. Se référant à l'ouvrage de B. Grandguillot (2007, p. 145), ces ratios font ressortir :
  - ✓ **La liquidité générale** calculée par le rapport  $\frac{\text{actif réel net à moins d'un an}}{\text{dettes à moins d'un an}}$ . Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses DCT par ses actifs à moins d'un an. Sa norme doit être > ou = à 1 ;
  - ✓ **La liquidité réduite** déterminée par le ratio  $\frac{\text{valeurs réalisables} + \text{disponibilité}}{\text{dettes à moins d'un an}}$ . La liquidité réduite permet de mesurer la capacité de l'entreprise à payer ses DCT grâce à ses créances et ses disponibilités ;
  - ✓ **La liquidité immédiate** égale au ratio de  $\frac{\text{disponibilité}}{\text{dettes à moins d'un an}}$  qui mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme par ses seules disponibilités.
  - ✓ de calculer le ratio de **solvabilité générale** qui selon T. Zitoun (2003, p. 77) est égal au  $\frac{\text{total actif réel}}{\text{total des dettes}}$  et mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes par son total actif.

## 2. La lecture du CR et le choix du mode de financement :

Le compte de résultat fait apparaître la variation de richesse de l'entreprise pour une période donnée, généralement, une année. C'est un état financier où figurent les produits et les charges d'une période, il fait ressortir par différence le résultat net (A. Bechkir, 2012, p. 232) qui doit être identique à celui figurant au passif du bilan. Le CR permet d'apprécier la performance, la création de richesse dans l'entreprise, la répartition de cette richesse et la formation du résultat (cf. Tableau n°1).

La lecture de l'information du CR, qui permet à l'entreprise d'étudier ses choix de financement, se fait principalement au niveau du résultat financier auquel s'ajoute la lecture et l'analyse de l'information liée aux différents

résultats avec lesquels le résultat financier est enchaîné et qui impactent la rentabilité de l'entreprise. Par conséquent, la prise de décisions liée au choix du mode de financement se fait par l'analyse du **résultat financier** et du **résultat net de l'exercice**.

**Tableau n°1 : Compte de résultat par nature.**

	Note	N	N -1
Chiffre d'affaires			
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>1 - Production de l'exercice</b>			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
<b>2 - Consommation de l'exercice</b>			
<b>3 - Valeur ajoutée d'exploitation (1 - 2)</b>			
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>4 - Excédent brut d'exploitation</b>			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>5 - Résultat opérationnel</b>			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>6 - Résultat financier</b>			
<b>7 - Résultat ordinaire avant impôts (5 - 6)</b>			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Impôts différés sur résultats ordinaires			
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>			
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>			
<b>8 - Résultat net des activités ordinaires</b>			
Eléments extraordinaires (produits)			
Eléments extraordinaires (charges)			
<b>9 - Résultat extraordinaire</b>			
<b>10 - Résultat net de l'exercice</b>			

Source : A. TAZDAIT., « Maitrise du système comptable financier », édition ACG, Alger, 2009, P. 77.

L'analyse du résultat financier permet à l'entreprise d'étudier le poids des charges financières particulièrement celles liées aux intérêts bancaires supportés par l'entreprise suite à son endettement à terme. L'analyse de l'évolution de ces charges permet à l'entreprise de faire des choix du mode de financement à savoir, par les fonds propres ou bien par l'endettement à terme. Par ailleurs, l'analyse des autres résultats permet à l'entreprise de savoir leur impact sur le résultat net (sa rentabilité) et par conséquent, de déduire sa capacité à

s'autofinancer d'où l'importance de toujours calculer la capacité d'autofinancement pour toutes prises de décisions financières et de la capacité de remboursement des dettes à long et moyen termes.

### **3. La lecture du tableau de variation des fonds propres et le choix du mode de financement :**

Le Tableau de Variation des Fonds Propres (TVFP) est présenté de façon matricielle en faisant apparaître en colonne chaque poste des capitaux propres et en ligne les éléments qui ont entraîné des variations de ces postes (P. Amadiou, 2007, p.49). Il présente le montant des capitaux propres à la clôture de l'année N-1 suivi par les éléments qui affectent les capitaux propres afin de déduire le montant des capitaux propres de l'année N.

Généralement, les éléments qui affectent les capitaux propres sont : le résultat net réalisé, les réserves, les dividendes versés aux actionnaires, l'augmentation du capital et les conséquences du changement de méthodes comptables et les corrections d'erreurs.

La lecture de l'information portée dans cet état financier permet à l'entreprise de prendre des décisions quant aux politiques de mise en réserves du résultat net comptable réalisé et de celles de distribution de dividendes. Comme l'analyse du TVFP permet à l'entreprise de faire des choix décisionnels sur le mode de financement de ses investissements et donc de faire le choix entre l'autofinancement et l'endettement à terme.

### **4. La lecture du tableau des flux de trésorerie et le choix du mode de financement :**

Une entreprise peut être rentable mais avec des difficultés de trésorerie. A ce titre, l'état financier (le Tableau de Flux de Trésorerie) montre les liquidités de l'entreprise et leur provenance : soit des flux de financement, soit des flux d'investissement ou des flux d'exploitation, ce qui facilite à l'analyste financier de déduire l'état de la trésorerie : positive ou négative.

La lecture de l'information du TFT est portée particulièrement sur l'analyse des flux nets de trésorerie générés par les opérations liées aux activités d'investissement et de celles liées aux activités de financement.

L'analyse de ces deux flux permet à l'entreprise de prendre des décisions sur sa politique d'investissement et principalement sur ses modes de financement (*cf. tableau n°2*). En effet, l'analyse du flux net de trésorerie des opérations de financement permet de savoir le poids des charges financières et leur impact sur la trésorerie nette de l'entreprise et par conséquent, de pouvoir agir et revoir ses politiques d'investissement et de financement.

**Tableau N°2 : L'analyse des flux nets de trésorerie.**

<b>Flux nets de trésorerie</b>	<b>Analyse</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	Apprécier la capacité de l'entreprise à rembourser les emprunts, à payer les dividendes, à procéder à de nouveaux investissements sans faire appel au financement externe.
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	Mesurer les sommes consacrées au renouvellement et au développement des activités de l'entreprise pour maintenir ou accroître le niveau des flux futurs de trésorerie.
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	Identifier les sources de financement et les décaissements correspondants. Apprécier le mode de couverture du besoin de financement externe selon son origine. Mesurer la qualité des arbitrages financiers pour améliorer la rentabilité financière de l'entreprise.

**Source :** G. B. Grandguillot, *l'essentiel de l'analyse financière*, 2015, 13<sup>ème</sup> édition lextenso p. 129.

### **III. Etude du cas de l'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura « ERGR » :**

L'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura est une entreprise spécialisée dans les travaux forestiers, aménagements ruraux et urbains, production et vente de plants. Elle constitue un outil de l'Etat qui contribue à la réalisation du programme de développement et du renouveau rural, à la fixation des populations dans les zones rurales et également à l'intervention en cas d'extrême urgence (feu de forêts, inondations et autres catastrophes naturelles). Cette entreprise est créée en date du 13/02/1978 par la délibération de l'APW de Tizi-Ouzou et par l'arrêté interministériel N° 004963 DGCL/ Duel du 13/02/1978.

L'ERGR est connue sous le nom de l'Entreprise de Mise en Valeur du Fonds Forestier "EMIFOR". Elle est devenue autonome le 30/12/1997, détenue par le groupe SODIAF (Société de Développement d'Investissement et d'Aménagement Forestier), avec le statut d'Entreprise Publique Economique-SPA.

Le 20 décembre 2010, il est décidé par l'AGEX (Assemblée Générale Extraordinaire) de transférer la totalité des actions détenues par le groupe SODIAF au profit de l'Entreprise Nationale de Génie Rural « EAGR » et le changement de sa dénomination pour devenir Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura. Le 26 avril 2017, la totalité des actions est transférée au profit du Groupe Génie Rural « GGR ».

L'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura recouvre une zone géographique assez étendue, configurée à travers trois wilayas (Tizi-Ouzou,

Bejaia et Boumerdes) dans le cadre de la réalisation des programmes de développement rural acquis de gré à gré et d'autres acquis dans le cadre du programme sectoriel de développement et autres concernant : Alger, Souk-Ahras, Guelma, EL Tarf, Bouira, Aïn Defla, Oum el Bouaghi et le grand sud du pays.

Après cette brève présentation de l'entreprise, nous développons, dans ce troisième point, la **méthodologie de recherche empirique** et la **lecture des informations liées aux décisions de financement**.

### **1. Méthodologie de recherche empirique :**

Pour répondre à notre problématique, nous avons pris contact avec l'ERGR que nous remercions d'avoir accepté de nous recevoir et de mettre à notre disposition toutes les informations nécessaires à notre étude de cas. Notre objectif est alors de montrer l'importance des informations comptables dans la prise de décisions de financement.

Nous avons adopté une étude qualitative basée sur l'étude des documents internes de l'entreprise (les états financiers) et donc sur l'analyse et l'interprétation des informations et des données contenues dans les états financiers de deux exercices comptables 2019 et 2020.

Nous avons également effectué des entretiens non directifs avec le responsable de la direction des Finances et Comptabilité (DFC) afin de mieux interpréter nos données.

### **2. La lecture des informations comptables liées aux décisions de financement :**

Suite à nos entretiens, nous avons appris qu'actuellement l'entreprise ne tient que la comptabilité générale. Cependant, l'ERGR envisage de mettre en place le système de comptabilité de gestion ou la fonction de contrôle de gestion pour l'année 2022.

La tenue des états financiers relève de la Direction des Finances et Comptabilité de l'entreprise qui a pour rôle essentiel de tenir ces états (bilans, CR, TFT, TVFP, annexe) conformément à la réglementation. La lecture des informations comptables sur ces états pour les deux exercices 2019 et 2020 va nous permettre de faire le choix du mode de financement et de prendre par conséquent, les décisions de financement. Nous procédons alors à la lecture de ces informations sur chaque état financier.

#### **1.1. La lecture des informations du bilan :**

Dans le bilan, notre intérêt est porté sur les fonds propres et l'endettement à terme. Ainsi, le bilan condensé de l'entreprise ERGR pour les deux exercices comptables 2019 et 2020 (cf. Bilans en grandes masses) fait ressortir une information montrant le faible taux des fonds propres comparé à celui de

l'endettement à terme et ce, pour les deux années consécutives. Nous constatons également qu'en 2020, les fonds propres sont même négatifs et que l'endettement à terme a augmenté de 78,58% à 81,36% bien que les besoins de financement à terme aient diminué de 2019 à 2020 passant de 56,06% à 52,43%.

**Bilans en grandes masses 2019 et 2020 (en DA)**

Emplois	2019	%	Ressources	2019	%
V. immobilisées	1 728 384 446,48	56,06%	FP	58 036 371,25	1,88%
V. d'exploitation	877 713 296,77	28,47%	DLMT	2 422 902 288,26	78,58%
V. réalisables	449 969 503,23	14,59%	DCT	602 340 933,77	19,53%
V. disponibles	27 212 346,80	0,88%			
<b>Total</b>	<b>3 083 279 593,30</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>3 083 279 593,30</b>	<b>100%</b>
Emplois	2020 (en DA)	%	Ressources	2020 (en DA)	%
V. immobilisées	1 532 588 281,10	52,43%	FP	-145 377 238,39	-4,97%
V. d'exploitation	863 633 942,96	29,55%	DLMT	2 378 304 348,40	81,36%
V. réalisables	513 285 149,18	17,56%	DCT	690 097 777,12	23,60%
V. disponibles	13 517 513,89	0,47%			
<b>Total</b>	<b>2 923 024 887,13</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>2 923 024 887,13</b>	<b>100%</b>

Source : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.

La lecture de cette information au bilan devrait amener à la recherche des éléments qui ont induit la faiblesse des fonds propres et l'importance de l'endettement à terme. L'analyse de cette situation va permettre à l'entreprise de revoir sa politique d'endettement et de mieux gérer ses charges notamment financières. Cependant, la lecture et l'analyse des informations au bilan nous permettent aussi de constater que malgré l'existence de l'équilibre financier (*cf. tableau n°3*) et d'une liquidité générale avec une liquidité relative plus ou moins importante, l'entreprise a tout de même une faible liquidité immédiate, un ratio de solvabilité générale négatif et une perte d'autonomie financière bien qu'en 2019, l'entreprise dispose d'une solvabilité (*cf. tableau n°4*).

**Tableau N°3 : Calcul de l'équilibre financier en DA.**

Désignation	2019	2020
FP	58.036.371,25	-145.377.238,39
+DLMT	+2.422.902.288,26	+2.378.304.348,40
- VI	-1.728.384.446,48	-1.532.588.281,10
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>752.554.213,03</b>	<b>700.338.828,91</b>
VE+ VR	1.327.682.800,00	1.376.919.092,14
+ CBT	+ 567.970,97	+ 6.459.452,01
-DCT	- 602.340.933,77	- 690.097.777,12
<b>Besoins en Fonds de Roulement</b>	<b>725.909.837,20</b>	<b>693.280.766,99</b>
FRN	752.554.213,03	700.338.828,91
- BFR	-725.909.837,20	-693.280.766,99
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>2.6644.375,83</b>	<b>7.058.061,92</b>

Source : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.

Tableau N° 4 : Calcul des ratios de solvabilité, de liquidité et d'autonomie financière.

Désignation	2019	2020
Liquidité générale	$LG = \frac{1.354.895.146,8}{602.340.933,77} = 2,25$	$LG = \frac{1.390.436.606}{690.097.777,12} = 2,01$
Liquidité réduite	$LR = \frac{477.181.850,03}{602.340.933,77} = 0,79$	$LR = \frac{526.802.663,07}{690.097.777,12} = 0,76$
Liquidité immédiate	$LI = \frac{27.212.346,8}{602.340.933,77} = 0,045$	$LI = \frac{13.517.513,89}{690.097.777,2} = 0,019$
La solvabilité	$Sol = \frac{58.036.371,25}{3.025.243.222,03} = 0,019$	$SOL = \frac{-145.377.238,39}{3.068.402.125,52} = -0,0473$
L'autonomie financière	$AF = \frac{58.036.371,25}{3.083.279.593,3} = 1,88\%$	$AF = \frac{-145.377.238,39}{2.923.024.887,13} = -4,97\%$

**Source** : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.

La lecture de cette information au bilan fait aussi ressortir une faible capacité d'endettement voire inexistante vu que l'endettement à terme est déjà très important et trop lourd pour l'entreprise. Par ailleurs, les informations contenues dans les bilans détaillés de l'entreprise montrent que les fonds propres négatifs de 2020 sont causés par l'accumulation des résultats négatifs des années précédentes.

### 1.2. La lecture des informations du CR :

Les informations contenues dans le CR et qui sont liées aux décisions de financement sont celles portées dans le résultat financier. Par ailleurs, la lecture et l'analyse des différents autres résultats du compte de résultat donnent des informations supplémentaires qui peuvent intéresser les responsables de l'entreprise notamment les soldes liés à la production de l'exercice, à la valeur ajoutée, à l'excédent brut d'exploitation et au résultat opérationnel.

Cependant, pour le choix de financement et par conséquent, pour la prise de décisions de financement, la lecture et l'analyse du résultat net de l'exercice ainsi que la détermination de la capacité d'autofinancement aident l'entreprise à opter pour un mode de financement (interne ou externe). Pour cela, les informations qui permettent à l'ERGR de prendre des décisions de financement sont déduites de l'analyse du **résultat financier**, du **résultat net** et de la **capacité d'autofinancement**.

Pour le résultat financier (*cf. tableau n°5*), à la lecture des CR des exercices 2019 et 2020, il ressort un résultat financier négatif pour les deux années consécutives ; ce qui est évident vu que les informations portées dans les bilans font ressortir un important endettement à terme, ce qui apparaît nettement dans les CR vu qu'il y a d'importantes charges financières et l'inexistence de produits financiers.

Tableau N°5 : Les soldes du CR de l'entreprise ERGR (en DA).

Agrégats	2019	2020
Production de l'exercice	773 793 977,98	741 190 461,00
Valeur ajoutée	529 427 618,49	470 991 183,71

***D'importance de l'information comptable dans la prise de décisions: cas de décisions de financement dans l'Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura.***

Excédent brut d'exploitation	95 808 499,92	-39 086 221,25
Résultat opérationnel	8 637 605,76	-150 231 007,39
Résultat financier	-5 809 038,36	-1 550 500,40
Résultat ordinaire après impôts	2 818 567,40	-151 791 507,79
Résultat net de l'exercice	2 818 567,40	-151 791 507,79

**Source : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.**

S'agissant du résultat net (*cf. tableau n°5*), celui de l'exercice 2019 est positif, ce qui indique que l'entreprise a réalisé un bénéfice de 2 818 567,40DA mais il est important de noter que l'entreprise enregistre aussi des résultats négatifs des années précédentes d'où la nécessité de les éponger. Par contre, durant l'exercice 2020, l'entreprise a réalisé un résultat négatif qui peut être expliqué par le résultat opérationnel négatif auquel s'ajoute le résultat financier qui est aussi négatif. Cette situation s'explique, entre autres, par les moments de crise sanitaire mondiale qui a eu un impact sur toutes les activités.

Quant à la Capacité d'Autofinancement (CAF), nous constatons qu'en 2019 l'entreprise a une capacité pour se financer par elle-même suite au surplus monétaire dégagé qui est de 91 513 819,14DA (*cf. tableau n°6*).

Il est par ailleurs important de noter que ce surplus va permettre à l'ERGR de seulement faire face à ses dettes à long terme dont le ratio a atteint **78,58%** du total du passif du bilan de 2019.

**Tableau N°6 : Calcul de la CAF en DA.**

Méthode de calcul	2019	2020
Résultat net	2 818 567,40	-151 791 507,79
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	+ 115 542 586,04	+ 125 286 778,78
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 26 847 334,30	- 22 757 484,56
<b>CAF</b>	<b>91 513 819,14</b>	<b>-49 262 213,57</b>
Ratio de capacité de remboursement = Dettes financières/CAF <ou = à 3 ou 4 fois la CAF	2 422 902 288,26 / 91 513 819,14 = <b>26,48</b>	2 378 304 348,4 / -49 262 213,57 = <b>-48,28</b>

**Source : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.**

En 2020, il n'y a pas de CAF qui est dégagée vu que le résultat net est négatif. Les charges non réelles calculées (dotations aux amortissements et provisions), qui sont d'un montant largement supérieur aux produits non réels calculés (reprises sur amortissements et provisions) permettent à l'entreprise d'avoir un autofinancement de maintien mais sa capacité de remboursement des dettes à long terme reste très limitée vu un endettement à terme jugé trop lourd pour l'entreprise d'où le ratio de remboursement à terme très dégradé, ce qui signifie que l'entreprise a des difficultés pour d'une part, rembourser ses dettes financières et d'autre part, pour contracter de nouveaux emprunts.

### **1.3.La lecture des informations du TFT :**

Pour la prise de décisions de financement, il y a lieu de lire l'information du TFT qui est portée dans le calcul des flux de trésorerie des activités de financement. Se référant au cas de l'ERGR, nous constatons que les flux de

trésorerie qui proviennent de ces activités de financement sont positifs pour les deux exercices 2019 et 2020 (cf. tableau n°7).

**Tableau n° 7 : Les flux de trésorerie des activités de financement de l'entreprise (en DA).**

Désignation	2019	2020
Encaissement suite à l'émission d'action	-	-
Dividende et autres distribution effectuées	-	-
Encaissement provenant d'emprunts	825.996.265,16	80.027.603,64
Remboursement d'emprunts ou autres dettes	-738.033.346,81	-8.028.604,00
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>87.962.918,35</b>	<b>71.998.999,64</b>

**Source : Etabli par nos soins sur la base des documents de l'entreprise, 2022.**

En 2019, l'entreprise a procédé au remboursement de ses emprunts, ce qui est considéré comme un bon signe, mais, comme expliqué par les responsables de l'entreprise, la crise sanitaire a induit, en 2020, la diminution du remboursement des dettes suite à la décision de l'Etat de prolonger les délais de remboursement.

Cependant, ce flux net de trésorerie lié aux activités de financement provient exclusivement des emprunts contractés qui, bien que dans les deux années 2019 et 2020, dépassent les charges financières liées au remboursement des emprunts, il n'en demeure pas moins que cette information doit attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur le fait qu'il n'y a pas d'entrées de ressources financières autres que les emprunts contractés. Ceci signifie que le flux de trésorerie liés aux activités de financement provient de l'endettement et nous avons déjà noté que cet endettement est excessif et a impact sur l'autonomie financière de l'entreprise, sur sa capacité d'endettement et sur sa capacité de remboursement. Par ailleurs, il est souvent constaté que cette situation caractérise le cas des entreprises publiques qui ont souvent besoin de ressources externes (endettement) pour financer une partie de leurs besoins que ce soit d'exploitation, d'investissement ou de financement.

### **Conclusion :**

L'information comptable et financière est d'une grande importance dans le système d'information générale de l'entreprise puisqu'elle constitue un moyen d'aide à la prise de tous types de décisions pour ses différents intervenants ou partenaires (Etat, dirigeants, actionnaires, fournisseurs, clients, créanciers, etc.). Les différents états financiers du SCF diffusent des informations comptables importantes qui, pour la prise de décisions et le choix de financement, doivent être analysées et interprétées par le calcul de certains ratios et indicateurs de l'analyse financière.

Dans cet article, nous avons essayé d'une part, de présenter brièvement le système d'information comptable, ses caractéristiques, sa composante principale (la comptabilité générale) et les différents états de synthèse, et d'autre part

d'exploiter les informations comptables des états financiers de l'ERGR et leur importance dans la prise de décisions. L'analyse de ces informations nous a permis de conclure sur le fait que l'entreprise ERGR :

- ❖ est financé à plus de 70% par des ressources externes et plus exactement par l'endettement à terme, ce qui diminue son ratio d'autonomie financière (*cf. bilan de 2019 et 2020 et tableau n°4*) ;
- ❖ a réalisé un résultat financier négatif (*cf. tableau n°5*) ;
- ❖ ne peut pas réellement assurer son autofinancement car même si l'entreprise dispose d'une CAF positive en 2019 (*cf. tableau n°6*), celle-ci provient en partie de l'importance des dotations aux amortissements et provisions et que le résultat net positif dégagé est absorbé par les pertes cumulées ;
- ❖ d'un flux de trésorerie lié aux activités de financement mais qui provient totalement des emprunts contractés, ce qui augmente la dépendance financière de l'entreprise (*cf. tableau n°7*) et réduit sa crédibilité.

La lecture de ces informations doit inciter les dirigeants de l'entreprise, entre autres, à :

- ❖ rechercher les moyens de diminuer ses charges et augmenter ses produits afin d'améliorer son résultat opérationnel (*cf. tableau n°5*) et par conséquent, de minimiser ses besoins en ressources financières pour ses opérations de gestion courante ;
- ❖ mettre en place des politiques de recouvrement de ses créances vu leur importance dans le bilan ;
- ❖ rechercher d'autres moyens de financement autres que l'endettement comme recourir aux cessions d'éléments d'actifs non exploités.

Comme nous pouvons le constater, l'information contenue dans les états financiers de l'ERGR permet la prise de décisions sauf que pour le choix de financement, l'existence d'une rentabilité est souhaitable pour pouvoir faire réellement ce choix de mode de financement. Dans le cas de cette entreprise, on peut déduire qu'elle ne peut faire un autre choix autre que l'endettement. Ainsi, l'analyse de l'information contenue dans ces états financiers permet réellement l'orientation des dirigeants de l'entreprise dans leur prise de décisions, *ce qui confirme notre hypothèse de travail.*

Par rapport à la question posée dans cet article, nous notons que dans toute entreprise, l'importance du système d'information comptable dans la prise de décisions de financement réside dans le fait que la lecture des informations enregistrées dans les différents états financiers, l'analyse et l'interprétation de leur évolution permettent à l'entreprise d'abord, d'expliquer leurs décisions,

ensuite de rechercher les moyens d'y remédier ou d'améliorer leurs décisions et enfin de faire le choix de décisions.

### Références

- ❖ ALBOUY.M. (1994), *Financement et cout du capital des entreprises*, 2ème édition EYROLLES, Paris.
- ❖ ALBOUY.M. (2003), *Les grands auteurs en finance*, EMS, Paris.
- ❖ AMADIEU.P., B. (2007), *Analyse de l'information financière*, Economica, Paris.
- ❖ BECHKIR.A., M. (2012), *Le champion de la comptabilité selon le nouveau SCF*, Edition Pages Bleues, Alger .
- ❖ BONNEBOUCHE.J., G. M.-N. (2001), *Système d'information comptable*, FOUCHER, Paris.
- ❖ GRANDGUILLOT.B. (2007), *Analyse financière*, 11ème édition GUALINO, Paris.
- ❖ GRANDGUILLOT.B., G. (2015), *L'essentiel de l'analyse financière*. 13ème Lextenso éditions.
- ❖ Jensen.M., W. M. (1976), Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*,, V. 3, n° 4, pp. 305-360.
- ❖ LAHILLE.J-P. (2007), *Analyse financière*, 3ème édition Dunod, Paris.
- ❖ LEGROS.G. (2010), *Mini manuel de finance d'entreprsie*, DUNOD, Paris.
- ❖ TAZDAIT.A (2009), *Maitrise du système comptable financier*, édition ACG, Alger.
- ❖ TORT.E. (2003), *Organisation et management des système compmtables: optimiser les leviers de la performance comptable*, Dunod, Paris.
- ❖ ZITOUN.T. (2003), *Analyse financière*, BERTI Editions, Alger.